

## LE VOYAGE D'HERODOTE EN EGYPTE

HERODOTE. LIVRE 2, 85-88, 90.

« LXXXV. Le deuil et les funérailles se font de cette manière : quand il meurt un homme de considération, toutes les femmes de sa maison se couvrent de boue la tête et même le visage ; elles laissent le mort à la maison, se découvrent le sein, et, ayant attaché leur habillement avec une ceinture, elles se frappent la poitrine, et parcourent la ville accompagnées de leurs parentes. D'un autre côté, les hommes attachent de même leurs habits et se frappent la poitrine : après cette cérémonie, on porte le corps à l'endroit où on les embaume.

LXXXVI. Il y a en Égypte certaines personnes que la loi a chargées des embaumements, et qui en font profession. Quand on leur apporte un corps, ils montrent aux porteurs des modèles de morts en bois, peints au naturel. Le plus recherché représente, à ce qu'ils disent, celui dont je me fais scrupule de dire ici le nom (47). Ils en l'ont, voir un second qui est inférieur au premier, et qui ne coûte pas si cher. Ils en montrent encore un troisième, qui est au plus bas prix (48). Ils demandent ensuite suivant lequel de ces trois modèles on souhaite que le mort soit embaumé. Après qu'on est convenu du prix, les parents se retirent : les embaumeurs travaillent chez eux, et voici comment. Ils procèdent à l'embaumement le plus précieux. D'abord ils tirent la cervelle par les narines, en partie avec un ferrement recourbé, en partie par le moyen des drogues qu'ils introduisent dans la tête ; ils font ensuite une incision dans le flanc avec une pierre d'Éthiopie tranchante ; ils tirent par cette ouverture les intestins, les nettoient, et les passent au vin de palmier ; ils les passent encore dans des aromates broyés ; ensuite ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle et d'autres parfums, l'encens excepté ; puis ils le recousent. Lorsque cela est fini, ils salent le corps, en le couvrant de natrum pendant soixante et dix jours. Il n'est pas permis de le laisser séjourner plus longtemps dans le sel. Ces soixante et dix jours écoulés, ils lavent le corps, et l'enveloppent entièrement de bandes de toile de coton, enduites de commi (49) dont les Égyptiens se servent ordinairement comme de colle. Les parents retirent ensuite le corps ; ils font faire en bois un étui de forme humaine, ils y renferment le mort, et le mettent dans une salle destinée à cet usage ; ils le placent

droit contre la muraille. Telle est la manière la plus magnifique d'embaumer les morts.

LXXXVII. Ceux qui veulent éviter la dépense choisissent cette autre sorte : on remplit des seringues d'une liqueur onctueuse qu'on a tirée du cèdre ; on en injecte le ventre du mort, sans y faire aucune incision, et sans en tirer les intestins. Quand on a introduit cette liqueur par le fondement, on le bouche, pour empêcher la liqueur injectée de sortir ; ensuite on sale le corps pendant le temps prescrit (50). Le dernier jour, on fait sortir du ventre la liqueur injectée : elle a tant de force, qu'elle dissout le ventricule et les entrailles, et les entraîne avec elle. Le natrum consume les chairs, et il ne reste du corps que la peau et les os. Cette opération finie, ils rendent le corps sans y faire autre chose.

LXXXVIII. La troisième espèce d'embaumement n'est que pour les plus pauvres. On injecte le corps avec la liqueur nommée surmaïa ; on met le corps dans le natrum pendant soixante et dix jours, et on le rend ensuite à ceux qui l'ont apporté.

XC. Si l'on trouve un corps mort d'un Égyptien ou même d'un étranger, soit qu'il ait été enlevé par un crocodile, ou qu'il ait été noyé dans le fleuve, la ville sur le territoire de laquelle il a été jeté est obligée de l'embaumer, de le préparer de la manière la plus magnifique, et de le mettre dans des tombeaux sacrés. Il n'est permis à aucun de ses parents ou de ses amis d'y toucher ; les prêtres du Nil (51) ont seuls ce privilège ; ils l'ensevelissent de leurs propres mains, comme si c'était quelque chose de plus que le cadavre d'un homme. »

(47) C'était sans doute la figure de quelque divinité, peut-être celle d'Osiris.

(48) L'embaumement de la première façon coûte un talent d'argent ou 5,400 l. de notre monnaie ; celui de la seconde, vingt mines ou 1800 liv. ; et celui de la dernière, peu de chose. (L.)

(49) C'est la gomme arabique.

(50) C'est-à-dire soixante et dix jours.

(51) Les Égyptiens rendaient un culte au Nil : on lui avait élevé des temples .....il devait y avoir des prêtres dans toutes les villes situées sur les bords du fleuve.